

Objectifs de la Formation

La classe de 3^{ème} « prépa métiers », s'adresse tout particulièrement à des élèves volontaires qui souhaitent découvrir puis explorer plusieurs métiers pour construire leur projet d'orientation vers la voie professionnelle ou par l'apprentissage.

Il s'agit de proposer à l'élève volontaire, à l'issue de la classe de quatrième, un ensemble d'environnements professionnels et de l'accompagner dans la poursuite de l'élaboration de son projet d'orientation en particulier vers la voie professionnelle ou par l'apprentissage. La classe de 3^{ème} « prépa-métiers » s'inscrit dans le cadre de la personnalisation des parcours. Comme pour toute classe de troisième, les enseignements visent l'acquisition de la maîtrise du socle commun de connaissances, de compétences et de culture.

Modalités d'inscription

L'élève volontaire en fin de classe de quatrième souhaitant entrer dans une 3^{ème} « prépa-métiers », avec l'accord de ses représentants légaux, effectuera une demande auprès du chef d'établissement d'origine. Durant l'année de quatrième, un entretien personnalisé fondé sur la motivation et sur le bilan des acquis de l'élève, aura lieu avec le professeur principal et éventuellement d'autres membres de l'équipe éducative. Cet entretien permet à l'élève et à sa famille de faire le point sur la construction de son projet d'orientation.

À l'issue de cet échange, l'élève et ses représentants légaux pourront faire la demande d'une classe de 3^{ème} « prépa-métiers » lors des vœux définitifs formulés pour le conseil de classe du troisième trimestre de la classe de quatrième. Après proposition du conseil de classe, la proposition de passage en troisième « prépa-métiers » est examinée par des commissions académique ou départementale qui informent l'établissement et les représentants légaux des suites accordées à la demande.

Les enseignements

- Enseignements disciplinaires ;
- Consolidation en français et en mathématiques et aides aux devoirs ;
- Découverte professionnelle des métiers et des formations professionnelles ;
 - ✓ Métiers de l'hôtellerie et de la restauration ;
 - ✓ Métiers de la coiffure ;
 - ✓ Métiers de la mode ;
 - ✓ Métiers du pressing et de la blanchisserie ;
 - ✓ Métiers du commerce et de la vente.
- 3 semaines de stages et de périodes d'immersion.

Diplôme National du Brevet (DNB)

L'élève de 3^{ème} « prépa-métiers » présente le diplôme national du brevet (DNB), dans la série professionnelle. L'enseignement de découverte professionnelle des métiers et des formations professionnelles peut permettre à l'élève d'obtenir des points supplémentaires pour le DNB.

Nous contacter

Lycée Jules Le Cesne

Lycée des Métiers de l'Hôtellerie et des Services

33 rue de Fleurus

76 600 Le Havre

Par tél : +(33) 2 35 22 41 31

Par Courriel : 0760062e@ac-rouen.fr

Site internet : lyceejuleslecesne.fr

